FRC 321 G95.1
Case
FRC
21492

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION A AUCH.

Par CHARLES LONGCHAMPS,
Volontaire de la Légion de cette Ville, le 26 Septembre 1790.

A DAX, de l'Imprimerie de RENÉ LECLERCQ.
1791.

THE NEWBERRY
LIBRARY

DISCOURS

PRONONCÉ

Par CHARLES LONGCHAMPS, *Volontaire de la Légion de la Ville* D'AUCH, *le 26 Septembre 1790.*

MESSIEURS,

DE tous les besoins de l'Homme, celui de s'éclairer est à la fois un des plus nobles et des plus impérieux. En satisfaisant son goût pour la Société d'Hommes libres et instruits, il aggrandit le domaine de son intelligence dont les bornes paroissent reculer devant lui, à mesure qu'il s'efforce de les atteindre. Sous ce point de vue, MESSIEURS, j'ai désiré avec passion d'être admis parmi vous. Vous avez la bonté de m'ac-

corder cette faveur, en me faisant participer à vos travaux. Recevez, je vous prie, MESSIEURS, l'expression de toute ma reconnoissance. Je tâcherai, en marchant sur vos traces, d'acquérir ces vertus civiques qui vous caractérisent, et dont vous donnez l'exemple estimable, en ne les exerçant que par la gloire de les pratiquer.

Amis d'une Constitution qui console la France de ses malheurs passés, Amis du bien public, vous vous nourrissez constamment des maximes qui en sont la base, LIBERTÉ, CONCORDE, FRATERNITÉ.

Comment ne pas l'aimer cette Constitution ! Qu'elle est grande ! Qu'elle est majustueuse ! Elle cimente l'union éternelle et le bonheur des François. Nous ne formions plus qu'une vaste famille, un Peuple de frères par ces rapports éternels, immuables, LA NATION, LA LOI ET LE ROI.

Immortelle Constitution, chef-d'œuvre de la puissance Nationale, vous établissez par-tout les principes du bonheur; par-tout vous en jettez les fondemens : les acclamations d'un Peuple libre ont déjà retenti de toute part.

Nous touchons, MESSIEURS, au complément de cette Constitution, de ces Loix triomphantes, qui, pour échapper aux coups qu'on leur portoit, n'avoient trouvé d'autre azile que celui de vos cœurs. La Patrie renaît et s'embellit; la Nation rentre en possession de ces vertus éprouvées, de ces droits qu'elle n'avoit cessé de revendiquer comme la portion la plus précieuse de son patrimoine.

La Monarchie Françoise, assise de nouveau sur cette base antique, unique garant de sa stabilité, est un bienfait dont la Nation est redevable au courage de ses augustes Législateurs. Puisse le souvenir de leurs sacrifices, de leur constance et du prix flatteur qu'ils en recueillent, servir de leçon à leurs Successeurs!

Et vous, valeureux conquérant, héros de la liberté des deux Hémisphères, et vous vainqueurs de la Bastille, protecteurs et soutiens de la Constitution, que peut-on ajouter aux lauriers dont la reconnoissance publique couronne vos fronts? Après avoir souffert pour notre défense, vous avez exterminé en

un instant ce colosse de despotisme, cette horrible forteresse qui sembloit disputer de majesté avec les cieux, et défier les élémens de l'ébranler : on l'a vu néanmoins, cet infâme repaire, dans ce jour de triomphe, renversé par le bras tout-puissant du patriotisme : ainsi l'orme majestueux qui s'élève au milieu de la campagne, succombe à l'orage; les vents s'irritent, le tonnerre gronde, la nue crève, et l'arbre orgueilleux est réduit en poussière.

Oui, François, nos chaînes sont rompues, et nous avons bientôt une Constitution crée par cette raison éternelle, universelle, immuable, souveraine dominatrice de tous les Pays, de tous les Rois; par cette raison qui regnoit à Rome, à Athénes, à Lacédémone, qui détermine tous les rapports, toutes les règles d'une Société bien ordonnée, et d'un gouvernement légitime. Elle étoit déjà gravée, cette admirable Constitution, en caractères inaltérables et dans une langue universelle, non sur des registres, non sur l'airain, non sur le marbre, mais sur chaque exemplaire du cœur humain, au fonds

de la conscience, dans cette conscience qui est comme la charte universelle et imprescriptible des droits de l'humanité.

Et vous, MESSIEURS, vrais Philantropes, amis et zélés défenseurs de cette précieuse Constitution, vous resserrez de plus en plus les liens de la fraternité, en répandant partout cette semence de patriotisme si nécessaire au bonheur de la Nation. Vous excitez les Citoyens. Vous encouragez les généreux sacrifices. Vous embrasez les cœurs du saint amour de la patrie, par des exemples du plus pur Civisme.

Que cette sublime Constitution, enfin, rapproche et réunisse l'universalité de l'empire; que tous les François ne professent plus qu'une seule opinion, qu'une seule volonté! L'union de tous les cœurs dans le respect le plus profond pour les Loix, peut seule l'affermir. Toujours fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, ils multiplieront sans doute les preuves de leur respect pour les Décrets de l'Assemblée Nationale, de leur patriotisme, de leur amour fraternel et de leur ardent désir pour le maintien de

353

la paix et du bon ordre : ils n'oublieront jamais qu'une Constitution libre est la mere des vertus, de l'ordre et de la durée d'un État, et que l'esclavage ne produit que de la lâcheté et de la misère.

Zélateurs de ces grands principes écrits dans le ciel, comme dans vos cœurs, voilà, MESSIEURS, ceux que je viens professer avec vous, en renouvellant en vos mains le serment civique que vous avez déja prêté vous même avec l'onction du sentiment qu'il inspire, et avec cette force et cet empire qu'a sur tous les cœurs la vérité.

» Je jure en conséquence, en présence de » cette respectable Assemblée, d'être fidèle » à la NATION, à la LOI, et au ROI, et de » maintenir de tout mon pouvoir la Consti- » tution du Royaume et tous les Décrets de » l'Assemblée Nationale acceptés ou sanc- » tionnés par le Roi ».

FIN.